



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

PLÉNIÈRE

Point 8 : Déclarations des délégations d'États membres

DÉCLARATION DU SÉNÉGAL

(Note présentée par Monsieur Yankoba DIEME,
Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens)

Monsieur le Ministre en charge des transports aériens du Canada

Mesdames et Messieurs les Ministres

Monsieur le Président de l'Assemblée

Monsieur le Président du Conseil de l'OACI

Monsieur le Secrétaire général de l'OACI

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand honneur et une profonde considération que je m'adresse à vous, aujourd'hui, à l'occasion de la 42^e session de notre Assemblée, afin de partager avec vous les atouts, les perspectives du Sénégal dans le secteur de l'aviation civile et des transports aériens.

Notre pays, le Sénégal, au regard de sa stabilité politique et sociale, conjugué à une gouvernance responsable des hautes autorités, à la tête desquelles Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar Faye, Président de la République et Monsieur Ousmane Sonko, Premier Ministre, présente un environnement propice à l'investissement, et le développement de partenariat stratégique.

Situé stratégiquement à la croisée des chemins entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques, il s'impose comme une plateforme clé pour le transit aérien régional et international.

Aussi, avec son aéroport international Blaise Diagne, bénéficie-t-il d'infrastructures modernes, capables de répondre à la croissance soutenue du trafic aérien, tout en renforçant nos liaisons avec le reste du monde.

Notre aéroport international Blaise Diagne constitue, aujourd'hui, un moteur économique essentiel, facilitant non seulement le déplacement des personnes mais aussi la circulation des biens, et contribuant à positionner le Sénégal comme un hub régional de référence en plein essor.

La qualité de nos infrastructures, conjuguée à notre engagement en matière de sécurité, de sûreté, de facilitation et de conformité aux standards internationaux, crée un environnement attractif pour les compagnies aériennes et les investisseurs étrangers.

¹ Version française fournie par le Sénégal.

Au-delà, notre pays s'inscrit résolument dans une démarche de développement durable, en respectant les exigences environnementales mondiales, tout en favorisant l'augmentation de nos capacités de gestion de flux de passagers dans nos aéroports.

Dans cet élan, nous avons initié de nombreux projets visant à moderniser nos installations aéroportuaires pour renforcer la sécurité, et promouvoir une aviation plus verte, afin de répondre aux défis du 21^e siècle, en matière de réduction des émissions de carbone et de gaz à effet de serre.

Aussi, notre ambition s'inscrit-elle dans le cadre de l'Agenda National de Transformation 2050, qui vise à faire du Sénégal une nation SOUVERAINE, JUSTE, PROSPÈRE et ancrée dans des valeurs fortes.

Cet ambitieux programme promeut notamment le développement d'infrastructures résilientes, la diversification économique, et la promotion d'un secteur aérien tourné vers l'innovation et la durabilité, en harmonie avec nos engagements en matière de développement durable.

Ce qui nous confortera dans la dynamique de développement du secteur de l'aviation, avec des investissements constants dans la modernisation de nos installations, l'amélioration de la sécurité, le renforcement de la sûreté et la conformité avec les normes et pratiques recommandées de l'OACI.

Avec comme objectifs, le positionnement de notre pays comme un hub aérien régional de référence, capable d'attirer davantage de compagnies aériennes étrangères et de renforcer la connectivité de notre continent.

Dans ce même registre, le tourisme, forte composante de notre stratégie de développement socio-économique, connaît une croissance remarquable, nourrie par notre patrimoine culturel riche, historique et notre diversité naturelle qui attirent chaque année un nombre croissant de visiteurs, générant des retombées économiques positives pour tout notre secteur de l'aviation.

Ainsi, le secteur touristique du Sénégal bénéficie des performances de l'aviation et des transports aériens. C'est pourquoi, des efforts sont consentis pour la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées relatives à la facilitation afin d'assurer une parfaite circulation des personnes et des biens par notre système d'aviation performant et fiable.

Au demeurant, force est de constater que d'importants défis restent à être relevés dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques de l'OACI par beaucoup de pays, notamment en Afrique.

D'abord en matière de Sécurité de l'aviation civile : Les résultats des audits USOAP/CMA de l'OACI montrent que des efforts restent encore à faire en Afrique pour que le niveau de mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandée de l'OACI soit à la hauteur de la moyenne mondiale. Le Sénégal soutient l'initiative de l'OACI « Aucun pays laissé de côté » et déclare par ma voix, être disposé à partager son expérience, à la suite de ses excellents résultats obtenus lors des audits menés par l'OACI en 2024.

Concernant la Sûreté et gestion des risques : compte tenu du type de menace devenu multiforme et de plus en plus lié à la cybersécurité, nos pays doivent s'adapter pour diminuer le risque. Ainsi, les organisations internationales telles que l'OACI et la CAFAC doivent-elles porter le plaidoyer auprès des gouvernements et institutions financières pour mobiliser des ressources en vue de prendre en charge la problématique des équipements.

Aussi, sur le plan de la Régulation du transport aérien : l'Union africaine a lancé la mise en place du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA). Cependant, certaines divergences réglementaires entre États-membres, le manque d'harmonisation et des enjeux économiques et politiques freinent cette intégration régionale et le renforcement de la connectivité entre villes africaines.

Sur le volet des Ressources humaines et de la formation : La pénurie de pilotes, de contrôleurs aériens, de techniciens de maintenance-avions ou de navigation aérienne qualifiés est flagrante en Afrique et dans le monde. Nous devons trouver les synergies pour favoriser le développement d'une résilience dans la politique de formation de la nouvelle génération de professionnels de l'aviation (NGAP).

Relativement aux Ressources financières et investissements : Les projets de modernisation des aéroports internationaux en Afrique sont confrontés, le plus souvent, à des difficultés liées à la mobilisation de fonds. En général, c'est le Partenariat Public Privé (PPP) qui permet de dépasser certains obstacles, mais le processus a montré le besoin d'un appui financier durable et d'une planification précise par les gouvernements. L'OACI est appelée à créer des opportunités d'échanges avec les institutions financières pour soutenir le développement des infrastructures aéronautiques.

Dans le même registre, le retard dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine affecte aussi la mobilité aérienne.

Enfin, sur le plan des Conflits et instabilités politiques et sociales : la situation sécuritaire difficile dans certains pays africains impacte la gestion du trafic aérien régional, limitant la capacité des autorités aéronautiques de ces pays à se concentrer dans la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'OACI.

Mesdames et messieurs,

L'illustration de ces quelques défis montre la complexité des enjeux, mais aussi souligne les opportunités de coopération, de financement et d'échange de bonnes pratiques pour surmonter ces obstacles.

C'est pourquoi, je voudrais insister sur la nécessité de la coopération multilatérale, notamment à travers l'assistance technique de l'OACI et la mobilisation de financements innovants pour accélérer la modernisation du secteur aérien africain.

En conclusion, je voudrais réaffirmer que le Sénégal, à travers l'Agenda National de Transformation 2050 et au regard de la dynamique constantes de développement d'infrastructures modernes, s'engage résolument dans la voie de l'innovation et de la durabilité pour faire de son secteur aérien un levier de progrès partagé.

Nous entendons poursuivre nos efforts pour faire de notre pays un exemple de développement durable et de connectivité, en partenariat avec l'ensemble de la communauté internationale.

Je vous remercie de votre aimable attention et de votre intérêt pour nos ambitions communes. Je souhaite que cette 42^e session de l'Assemblée de l'OACI soit une occasion fructueuse de renforcer la coopération internationale pour le développement durable de l'aviation à l'échelle mondiale.